



Panorama du Gard Le 3^e département de la région le plus peuplé

3^e département de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, le Gard compte 725 600 habitants. Grâce à des naissances plus nombreuses que les décès et à l'arrivée de nouveaux habitants, la dynamique démographique continue d'être soutenue depuis 30 ans, avec une population de seniors plus importante. Par la présence de trois grandes villes : Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze, le Gard offre un large éventail d'équipements et de services à ses habitants. L'économie gardoise se caractérise par un taux de chômage élevé. L'emploi stagne depuis 2007. Il augmente dans le secteur du tertiaire non marchand (éducation, santé, social, administration...), secteur très présent dans l'économie gardoise mais baisse dans les secteurs de l'industrie et de la construction.

Pauline Buffard, Insee

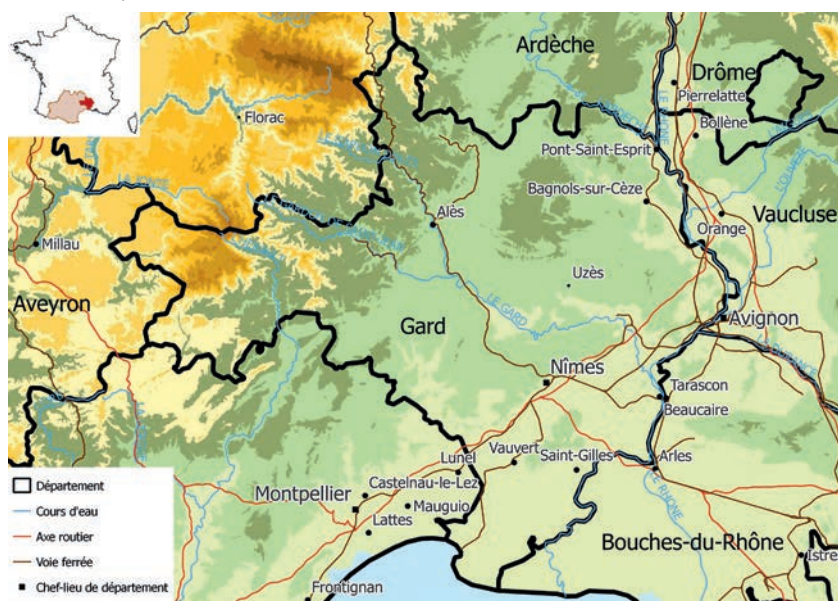
Avec 5 853 km², le Gard est d'une superficie moyenne comparativement à l'ensemble des départements français. Situé à l'est de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) et le long de la vallée du Rhône (*figure 1*), le département du Gard se compose au sud-est par la petite Camargue et au nord par une partie du Parc National des Cévennes. Au sud du Gard, Nîmes, préfecture du département, se situe le long de La Languedocienne (A9). Le Gard est au centre de cinq départements : l'Hérault, la Lozère, l'Ardèche, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

Les territoires entre les pôles d'emplois davantage peuplés

L'armature urbaine du Gard s'articule autour des agglomérations de Nîmes et d'Alès, respectivement 180 400 habitants et 94 400 habitants. La population réside majoritairement dans des espaces urbains, grands pôles urbains (49 % des habitants) ou couronnes périurbaines de ceux-ci. La particularité du département est l'importance de la population vivant

1 Un département bordant la vallée du Rhône

Carte du département du Gard



© IGN, Insee 2016

dans les espaces multipolarisés situés entre plusieurs grandes aires urbaines comme ceux entre Nîmes et Alès, Nîmes et Montpellier, ou encore Nîmes

et Avignon. Ce type d'espaces regroupe 18,5 % de la population du Gard contre seulement 5,5 % de la population au niveau régional.

Une forte croissance démographique depuis 30 ans

Au 1^{er} janvier 2012, le Gard compte 725 600 habitants. Cela en fait le 3^e département le plus peuplé de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et le 68^e département de France métropolitaine. Entre 2007 et 2012, sa population gagne en moyenne 7 150 habitants par an, soit + 1,0 %. Ce rythme est supérieur à celui de la région (+ 0,9 %). Depuis les années 60, la population gardoise ne cesse d'augmenter, avec une croissance très soutenue jusqu'en 1968 puis un ralentissement jusqu'en 1975. Toutefois, sa croissance démographique demeure encore nettement supérieure à la moyenne régionale et métropolitaine depuis 1980 avec un léger ralentissement dans les années 1990 (figure 2). Entre 2007 et 2012, les principales unités urbaines du département sont concernées par cette croissance de population. L'unité urbaine de Nîmes compte 4 460 habitants de plus chaque année (+ 0,5 % par an) et celle d'Alès 3 810 habitants supplémentaires (+ 0,8 % par an). La croissance de la population la plus soutenue est celle de l'unité urbaine d'Uzès avec + 1,4 % d'évolution par an soit + 810 habitants. Comme au cours des périodes précédentes, l'augmentation de population (+ 1,0 % par an) est due essentiellement à l'arrivée de nouveaux habitants (+ 0,7 %) s'installant sur le territoire et pour une part plus faible liée à l'excédent des naissances sur les décès (+ 0,3 %).

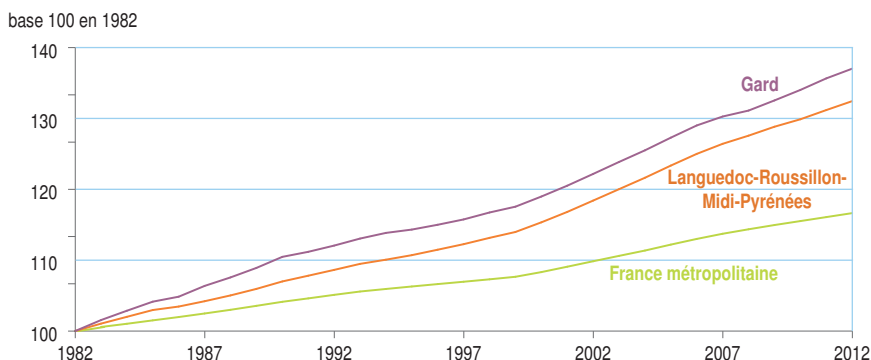
Avec une moyenne d'âge de 41,6 ans, proche de la moyenne régionale, la population gardoise est plus âgée que celle de métropole, âgée en moyenne de 40,1 ans en 2012. Les habitants ayant entre 30 et 59 ans sont les plus nombreux représentant 39 % de la population, comme en France métropolitaine (figure 3). Toutefois, dans le Gard, la part des personnes âgées entre 60 et 74 ans est plus importante comparativement à la France métropolitaine, respectivement 16 % contre 15 %.

Près de 8 logements sur 10 sont des résidences principales

Le Gard compte 401 400 logements, dont 79 % de résidences principales (figure 4). Cette part est comparable à la moyenne régionale (76 %) mais inférieure à celle de la métropole (83 %). La présence de résidences secondaires, 12 % du parc, explique ce constat. Bien que moins fréquentes dans le département qu'en région, elles sont cependant très localisées. Elles se situent principalement dans les Cévennes gardoises et au nord du département autour d'Uzès et Bagnols-sur-Cèze. En lien avec la forte croissance démographique, le nombre de logements a augmenté de 8,0 % en cinq ans, cette évolution est de + 5,6 % en France métropolitaine. En 2012, les maisons individuelles restent majoritaires avec 64,5 % du parc immobilier, part comparable au niveau régional avec 63,9 %.

2 Forte croissance de la population du Gard depuis trente ans

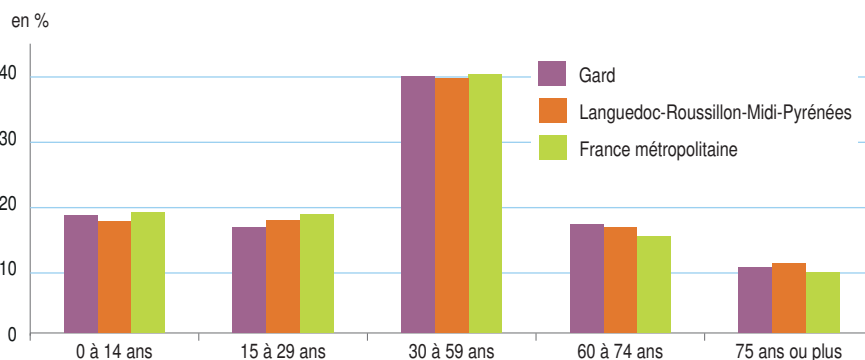
Évolution de la population de 1982 à 2012



Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Davantage de seniors qu'ailleurs

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Près de 8 logements sur 10 sont des résidences principales

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Gard			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	317 173	79,0	+ 7,0	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	51 567	12,9	+ 7,4	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	32 618	8,1	+ 19,9	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	401 358	100,0	+ 8,0	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

89 % des Gardois dans une commune pôle de services

Dans le Gard, 45 % des communes sont des pôles de services et d'équipements, c'est-à-dire qu'elles offrent un large éventail d'équipements et services aux habitants. Les quatre villes principales du Gard : Alès, Bagnols-sur-Cèze, Uzès et Nîmes sont des pôles dits supérieurs, offrant, outre les services courants, des services spécifiques et plus rares comme des hôpitaux ou hypermarchés. 30 autres communes disposent de services et équipements de la gamme dite intermédiaire (collège, supermarché, laboratoire d'analyses médicales). En s'éloignant des pôles principaux, les pôles de proximité, soit 30 communes prennent le relais dans l'offre de services, avec des équipements et services dits de proximité (boulangerie, banque, école maternelle...). Au total, 89 % des Gardois résident dans une commune disposant au

moins d'équipements et de services de proximité, et 26 % d'équipements et de services de la gamme intermédiaire. Le temps d'accès aux services et équipements est proche de la moyenne régionale et même nationale : les Gardois mettent en moyenne 5 minutes en voiture pour atteindre un service ou équipement de la gamme intermédiaire, contre 4 minutes en France métropolitaine. Concernant la gamme des équipements et services supérieurs, il leur faut 12 minutes contre 10 minutes en métropole.

Chômeurs, retraités et inactifs plus nombreux dans le Gard

En raison d'un grand nombre relatif de retraités ou pré-retraités et de personnes inactives, les actifs, en emploi ou non, sont moins fréquents (54 %) dans la population âgée de 15 ans ou plus, contre 55 % dans la région et 58 % en France métropolitaine (figure 5). Par ailleurs,

une partie de la population se trouve éloignée du monde du travail. En 2012, le chômage touche 8,9 % des Gardois de 15 ans ou plus, soit 1,1 point de plus que le niveau régional et 1,6 point de plus que le niveau France métropolitaine.

En 2012, environ 220 000 actifs occupés travaillent et habitent dans le Gard soit 83 % des actifs occupés du département. Près de 4 actifs occupés gardois sur 10 résident et travaillent dans une même commune. En parallèle, 47 000 actifs occupés résidant dans le Gard quittent le département chaque jour pour aller travailler (figure 6). Les axes autoroutiers facilitent les déplacements vers l'Hérault, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. La présence de grandes villes comme Montpellier dans l'Hérault, Avignon dans le Vaucluse à moins d'une heure de Nîmes attire un grand nombre de travailleurs. Par ailleurs, environ 21 700 actifs occupés habitent un autre département et viennent quotidiennement travailler dans le Gard.

Les déplacements domicile-travail s'effectuent également avec les autres départements limitrophes (Aveyron, Lozère, Ardèche et Drôme) mais dans une moindre mesure.

Un taux de chômage particulièrement élevé dans le Gard

En 2012, 12,8 % des actifs gardois étaient au chômage, niveau historiquement élevé puisque le taux de chômage a augmenté de 0,8 point entre 2011 et 2012 (figure 7). Le taux de chômage du Gard est nettement supérieur au niveau national et au niveau de la région LRMP. Toutefois, alors que l'écart était de 4,5 points en 2002, cet écart s'amointrit, il est de 3,4 points en 2012.

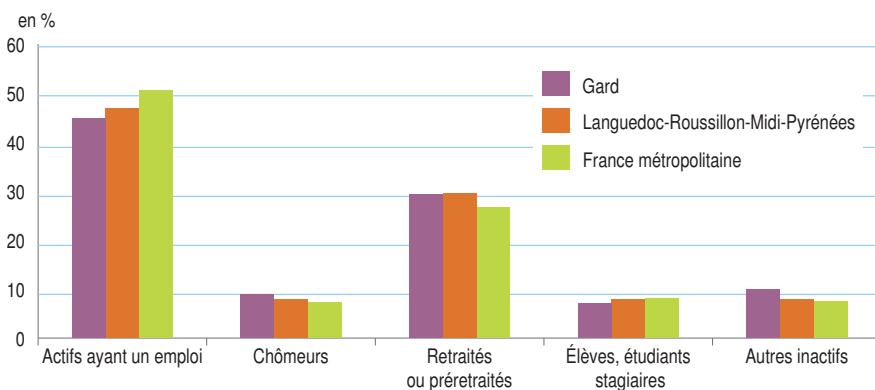
Le Gard est le 4^e département de la région au plus fort taux de chômage après les Pyrénées-Orientales (13,9 %), l'Hérault (13,7 %), l'Aude (12,9 %). Toutefois, au sein du département, le taux de chômage est hétérogène selon les territoires, notamment le nord du département et les grandes villes sont les plus touchés. En effet, à Alès, le taux de chômage s'élève à 22,4 %, à Bagnols-sur-Cèze il est de 20,3 % et à Nîmes le chômage touche 21,9 % de la population active entre 15 et 64 ans.

Des revenus plus faibles que la moyenne française

En 2012, la moitié des Gardois vivent dans un ménage disposant d'un revenu de moins de 18 020 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après versement des prestations sociales (figure 8). Ce revenu disponible (définition) est plus faible qu'au niveau régional (18 890 euros) et qu'au niveau de province (19 400 euros). Le revenu disponible médian des habitants du Gard est le 10^e plus faible des départements français. Au niveau régional, seuls les habitants de l'Aude et des Pyrénées-Orientales disposent d'un revenu médian plus faible. Le bas niveau des revenus peut

5 Moins d'actifs dans le Gard

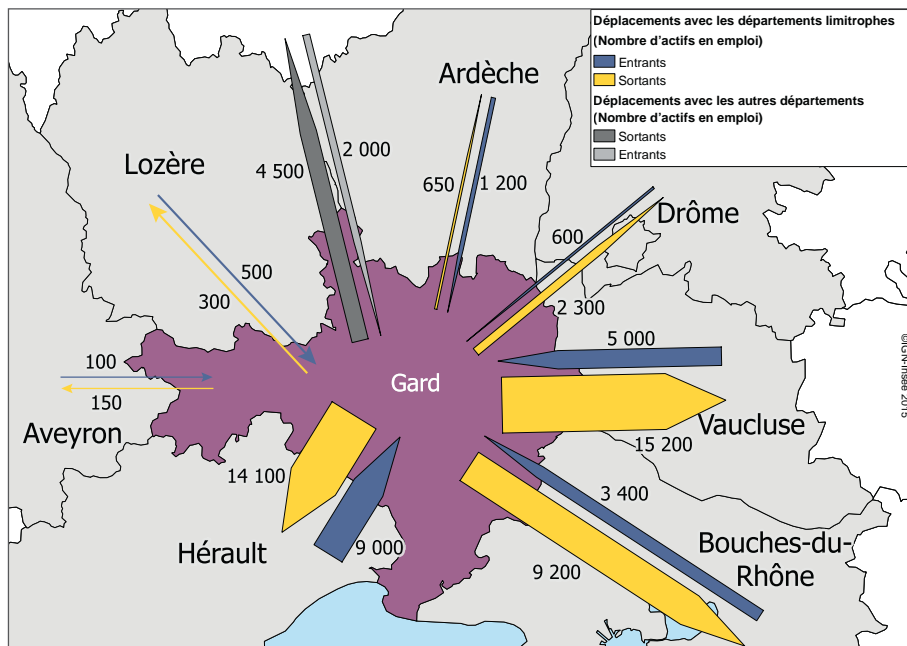
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 Le Vaucluse et l'Hérault : principaux départements attirant les travailleurs gardois

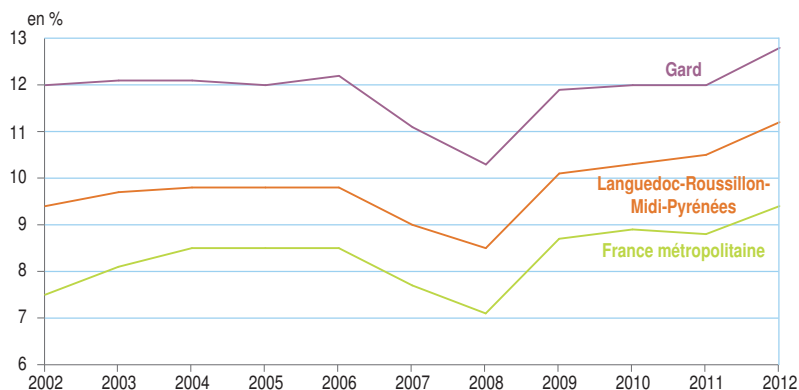
Déplacements domicile-travail entre le Gard et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Taux de chômage du Gard nettement supérieur au niveau métropolitain en 2012

Taux de chômage annuel moyen entre 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

s'expliquer en partie par une part importante des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible des ménages gardois, part plus élevée que celle des ménages de France métropolitaine hors Île-de-France : 30,8 % pour les ménages gardois contre 28,1 % pour la province.

Un ménage gardois sur dix dispose de moins de 9 170 euros et un sur dix de plus de 32 950 euros. La disparité des revenus entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres dans le Gard est proche de celle observée en région et en France métropolitaine hors Île-de-France.

8 Un revenu disponible médian plus faible dans le Gard

Revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 2012

	Gard	Languedoc-Roussillon- Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors Île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	309 538	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	56,4	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	18 020	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	9 172	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	32 950	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,6	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	66,3	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	30,8	29,6	28,1

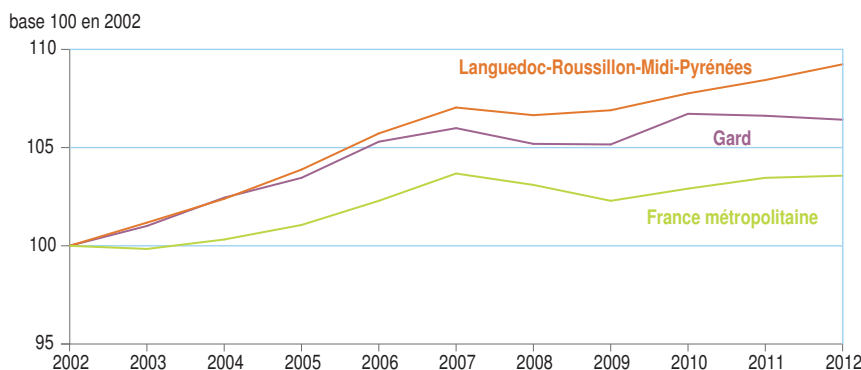
* cf. définitions

** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Baisse de l'emploi depuis 2010 dans le Gard

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012



Champ : emploi salarié et non salarié

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

L'emploi au niveau de 2007 grâce au tertiaire

Fin 2012, 242 810 emplois sont proposés dans le Gard. Alors qu'au niveau régional, l'emploi connaît une reprise depuis la crise économique de 2008, + 0,4 % d'évolution entre 2007 et 2012, l'emploi dans le Gard baisse depuis 2010 après une légère reprise en 2009 (figure 9).

Le secteur tertiaire non-marchand est le secteur le plus présent dans le département. Comportant l'éducation, la santé, l'action sociale ou l'administration, il représente 35 % de l'emploi total, part supérieure à celle du

niveau régional (34 %) et du niveau France métropolitaine hors Île-de-France (31 %). Alors que les secteurs de l'industrie, de la construction voient leurs emplois diminuer depuis 2007, l'emploi dans les secteurs tertiaires et notamment le tertiaire non-marchand connaît une augmentation de 4,5 % entre 2007 et 2012, permettant à l'emploi total de ne pas chuter sous son niveau de 2007. L'emploi dans le Gard se caractérise également par une part importante d'emplois non salariés avec 15 % des emplois contre 10 % au niveau de la province. ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée **couronne périurbaine**. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation** (UC) est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Magalie Dinaucourt

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Lamotte P., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 733 201 Gardois », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n° 19, décembre 2015
- Marasovic P., « SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard, un territoire à double visage : industriel et résidentiel », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n° 16, septembre 2015
- Audric S., « SCoT Sud Gard : entre 414 700 et 465 300 habitants en 2030 », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n° 12, juin 2015
- Audric S., « Plus de 20 000 résidences principales supplémentaires d'ici vingt ans, pour répondre aux besoins potentiels de la population de Nîmes métropole », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse* n° 7, octobre 2013

